

Après les sessions de juin et septembre 2007, l'enseignement agricole a délivré 56 446 diplômes de CAPA, BEPA, BTA, baccalauréats et BTSA. En décembre 2007, 146 diplômes supplémentaires ont été délivrés en Nouvelle Calédonie. Par ailleurs 2 192 élèves et apprentis de l'enseignement agricole ont acquis un diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale.

49 % des diplômés de l'enseignement agricole ont obtenu un CAPA ou un BEPA, 36 % un baccalauréat ou un BTA et 15 % un BTSA.

Pour 91,3 % des inscrits, la délivrance du diplôme prend en compte les notes obtenues en cours de formation.

Les résultats de l'année 2007 pour les filières CAPA, baccalauréat professionnel (bac pro) et technologique (bac techno) satisfont les objectifs définis par le schéma prévisionnel national des formations ; ceux des filières BEPA et BTSA s'en éloignent.

Les résultats aux examens et les diplômes délivrés dans l'enseignement agricole

Les diplômes délivrés

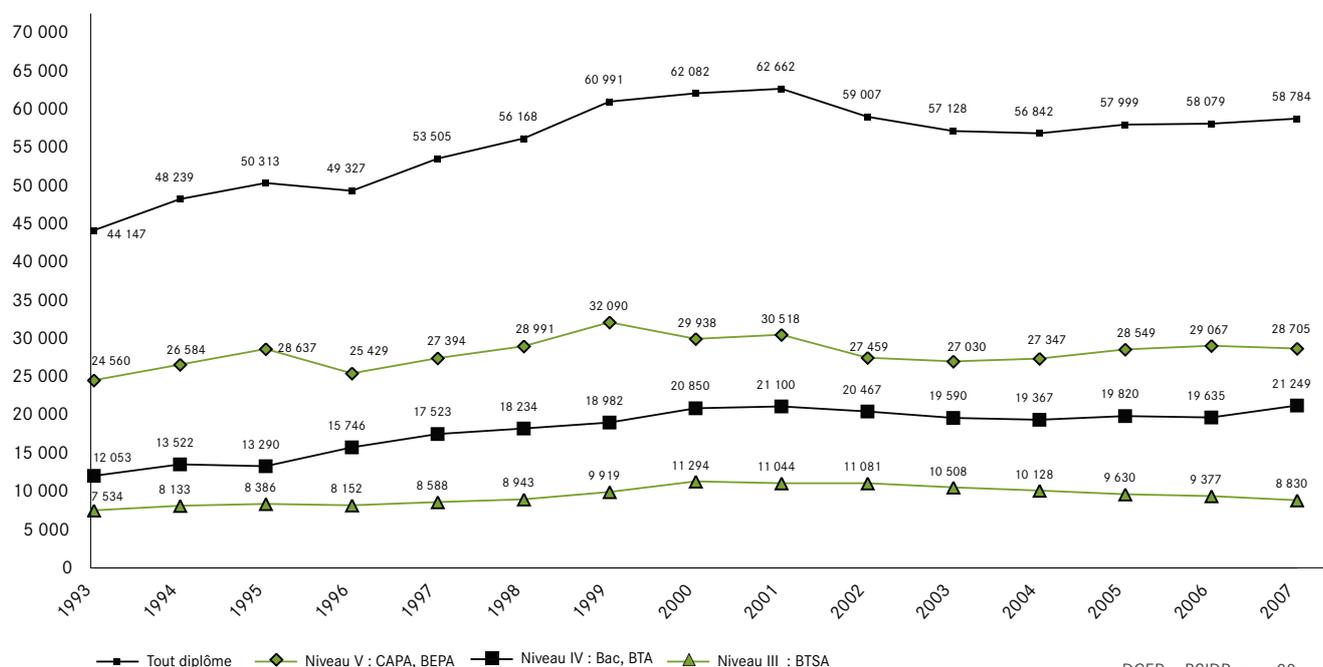
Le nombre de diplômes délivrés aux élèves, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole a progressé rapidement entre 1995 et 2001 passant de 50 313 à 62 662. En 2007 ce nombre atteint 58 784 ce qui marque une reprise liée pour partie à la mise en place de la session supplémentaire du bac techno STAE et STPA. Ces diplômes sont pour près de la moitié (49 %) de niveau V : CAPA et BEPA. La part des diplômes de niveau IV (baccalauréats et BTA) croît sur la période 1995-2007 et s'élève à 36 % en 2007. La part

des diplômes de niveau III (BTSA) est inférieure en 2007 (15 %) à celle de 1995 (16,7 %). (figure 1)

Les résultats par filière en 2007

La délivrance des diplômes de l'enseignement agricole prend en compte les notes obtenues en cours de formation. 91,3 % des inscrits bénéficient de cette modalité ; cette part atteint 96,3 % pour le bac techno. Elle est plus faible pour le BTSA (85,7 %) et surtout pour le CAPA (77,7 %).

●●● FIGURE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS PAR NIVEAU DE 1993 À 2007



L'année 2007 en comparaison de séries longues

L'année 2007 se caractérise par un taux de réussite aux examens particulièrement bon pour le CAPA (84,4 %) et le bac techno (86,5 %) pour lesquels 2007 est la meilleure des 12 dernières années (tableau 1).

Le taux de réussite en 2007 est proche de la moyenne calculée sur la période de 14 ans pour les BEPA (81 % contre 81,1 %) et sur 9 ans pour les bac pro (80,8 % contre 81,1 %) alors que le nombre d'inscrits à ce dernier examen s'est accru de plus de 4 500 candidats, notamment avec la mise en œuvre de l'option services en milieu rural.

En BTSA, le taux de réussite en 2007 est en retrait de 1,8 point par rapport à une moyenne sur les 14 dernières années. Ce taux diminue lentement mais de manière continue depuis la session 2000.

Le résultat des candidats des établissements agricoles au baccalauréat S « biologie écologie » (bac S) est en baisse de 2,4 points par rapport à 2006 mais bien supérieur à une moyenne sur 14 ans qui s'établit à 75,8 %. Le résultat moyen national du bac S est de 88,4 % en 2007.

Les résultats en 2007 selon les secteurs professionnels

Le 4^e schéma prévisionnel national des formations a défini un objectif pour le niveau de réussite aux examens par filière tout en déclinant la présentation des taux de réussite en fonction des secteurs professionnels des diplômes (tableau 2).

Les résultats de l'année 2007 satisfont les objectifs ciblés pour 2009 pour les filières CAPA, bac pro et bac techno pour lesquelles

●●● **TABLEAU 1** RÉSULTAT AUX EXAMENS 2007 PAR FILIÈRE

Filière	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite
Bac pro agri	15 356	14 816	11 973	80,8 %
Bac techno agri	6 777	6 645	5 749	86,5 %
BEPA	30 198	29 009	23 497	81,0 %
BTA	2 016	1 832	1 400	76,4 %
BTSA	13 276	12 518	8 778	70,1 %
CAPA	6 434	5 981	5 049	84,4 %
Total	74 057	70 801	56 446	79,7 %
Bac S	1 719	1 715	1 448	84,4 %

DGER – BSIDP mars 08

●●● **TABLEAU 2** RÉSULTAT AUX EXAMENS 2007 PAR SECTEUR PROFESSIONNEL

	Aménagement	Production	Services	Transformation	Général	Total filière
Bac pro	75,9	76,3	88,2			80,8
Bac Techno					86,5	86,5
BEPA	79,2	79,1	82,9	81,4		81,0
BTA	72,1	94,1	77,8	74,1		76,4
BTSA	66,7	71,4	68,3	76,9		70,1
CAPA	78,0	85,2	91,5			84,4
Total secteur	74,8	77,1	83,4	77,7	86,5	79,7

DGER – BSIDP mars 08

on enregistre une progression du taux de réussite par rapport à 2006. Par contre les filières BEPA et BTSA, dont les résultats 2007 sont en baisse par rapport à 2006, s'éloignent de l'atteinte des objectifs.

En 2007 comme en 2006, le secteur aménagement connaît des résultats inférieurs à l'ensemble.

Les résultats selon le sexe et l'âge du candidat

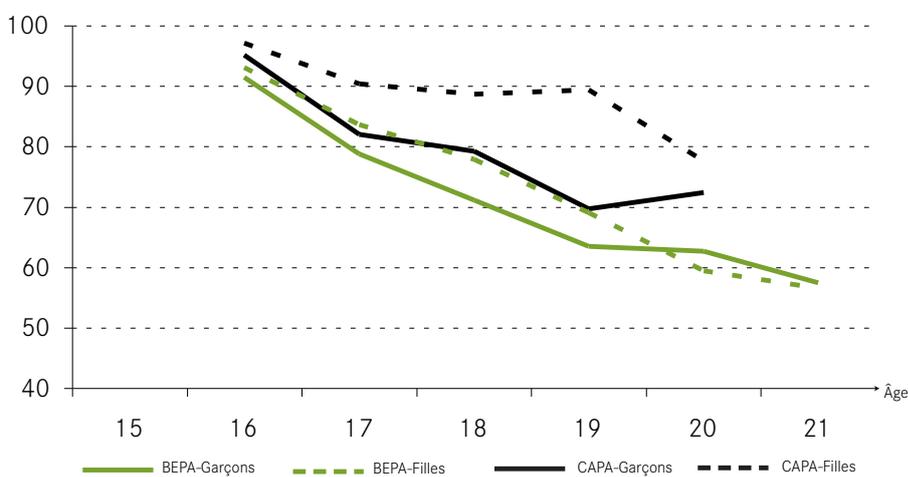
La classe d'âge la plus importante aux examens du CAPA et du BEPA est celle des 17 ans (figure 2).

Pour les candidats garçons qui ont une année supplémentaire, le taux de réussite diminue de 2,7 points au CAPA et de 7,5 points au BEPA. Cette diminution du taux de réussite se poursuit avec l'âge du candidat.

Pour les candidates, cette diminution est moins importante, à hauteur de 1,7 point pour le CAPA et 5,8 points pour le BEPA.

Les écarts de réussite entre les garçons et les filles sont plus importants pour l'obtention du CAPA que pour celle du BEPA.

●●● **FIGURE 2** TAUX DE RÉUSSITE AU CAPA OU AU BEPA EN FONCTION DU SEXE ET DE L'ÂGE DU CANDIDAT



DGER – BSIDP mars 08

Les classes d'âge les plus nombreuses à se présenter au bac pro sont celles des 18 et 19 ans.

Entre ces 2 classes le taux de réussite diminue de 11,5 points pour les garçons et de 6,2 points pour les filles (figure 2bis).

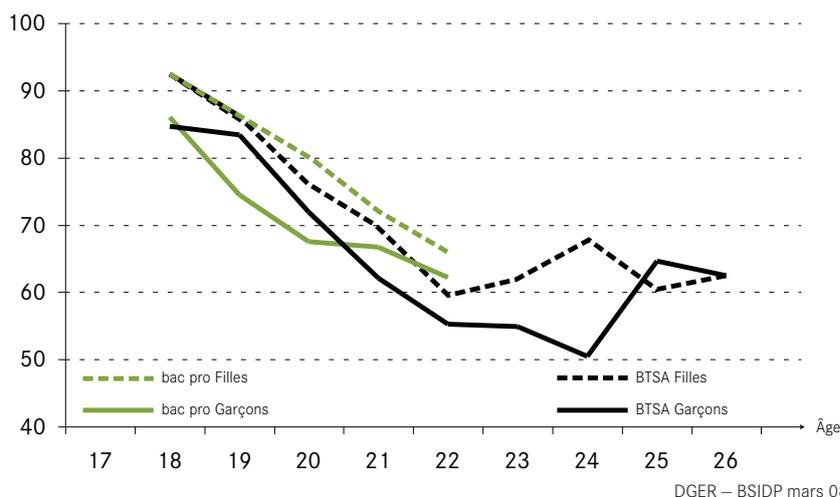
Les classes d'âge les plus nombreuses à se présenter au BTSA sont celles des 19, 20 et 21 ans. Entre les candidats de 19 ans et ceux de 21 ans, le taux de réussite diminue de 21,2 points pour les garçons et de 16,3 points pour les filles. Les résultats au bac techno sont en légère faveur des garçons et plutôt stables dans les tranches d'âge les plus représentées.

Les résultats selon la voie de formation

Parmi les 56 446 diplômés en 2007, ceux issus de la voie scolaire représentaient 48 090 diplômés soit 85,2 % et ceux issus de l'apprentissage étaient au nombre de 5 827 soit 10,3 %.

Les taux de réussite des apprentis sont inférieurs à ceux des élèves dans toutes les filières ; la différence est faible pour le CAPA mais plus importante pour les filières BEPA, bac pro et BTSA (tableau 3).

●●● FIGURE 2 BIS TAUX DE RÉUSSITE AU BAC OU AU BTSA EN FONCTION DU SEXE ET DE L'ÂGE DU CANDIDAT



Parmi les candidats de la voie scolaire, les résultats obtenus par les établissements fonctionnant à rythme approprié sont en léger retrait par rapport à ceux des établissements publics ou privé temps plein.

Pour les options de l'aménagement paysager (du CAPA au BTSA) qui rassemblent en nombre suffisant des élèves et des apprentis, on observe que :

- le taux de réussite des apprentis au CAPA est supérieur de 5 points à celui des élèves. La part des filles dans ces formations est très restreinte et l'âge moyen des apprentis est de 18,4 ans alors que celui

des élèves est de 17,6 ans. - pour les BEPA travaux paysagers, ce sont les élèves qui obtiennent une meilleure réussite avec 83,4 % contre 69,7 % pour les apprentis. La part des filles est de 11 % chez les élèves et 5,5 % chez les apprentis. L'âge moyen des apprentis est de 18,2 ans avec un écart de plus d'un an par rapport à l'âge des élèves (17,1 ans).

- le taux de réussite au bac pro et au BTSA est également meilleur pour les élèves que pour les apprentis avec un écart respectif de 9 et 13 points. Pour la filière BTSA, les filles représentent 25 %

●●● TABLEAU 3 TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 2007 ET ORIGINE DES CANDIDATS

		Candidats apprentis	Candidats scolarisés	Dont candidats des établissements publics	Dont candidats des établissements privé temps plein	Dont candidats des établissements privé rythme approprié
Bac pro	Admis	1 489	10 083	3 799	3 570	2 710
	% Réussite	70,8	83,2	82,3	86,4	80,4
Bac techno	Admis		5 627	4 022	1 494	111
	% Réussite		86,8	87,1	86,2	85,4
BEPA	Admis	1 611	21 397	6 681	7 408	7 290
	% Réussite	69,5	82,6	82,2	85,7	80,1
BTA	Admis	5	1 173	337	353	483
	% Réussite		81,7	78,0	85,9	81,6
BTSA	Admis	1 374	6 424	4 115	1 692	591
	% Réussite	63,2	75,4	75,7	76,5	71,0
CAPA	Admis	1 348	3 386	657	1 475	1 216
	% Réussite	82,0	86,5	75,4	90,6	89,0
Ensemble	Inscrits	8 706	59 506	24 466	19 066	15 845
	Présents	8 235	58 362	24 094	18 756	15 395
	Admis	5 827	48 090	19 611	15 992	12 401
	% Réussite	70,8	82,4	81,4	85,3	80,6

DGER – BSIDP mars 08

des effectifs dans la voie scolaire et seulement 12,5 % des effectifs de l'apprentissage. Les candidats en formation adulte se présentent principalement au CAPA et au bac pro où leur taux de réussite est du même ordre que celui des candidats scolaires. Leur taux de réussite au BTSA est inférieur de 8 points à celui des scolaires. Les candidats en formation à distance sont peu nombreux dans l'ensemble. Ils se pré-

sentent principalement au BTSA où leur taux de réussite est de 55,7 %. Les candidats non scolarisés obtiennent dans toutes les filières des résultats inférieurs à l'ensemble (48,9 % contre 79,7 %).

Les résultats selon les régions

Les régions Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Bretagne délivrent près d'un tiers des diplômes de l'enseignement agricole (31,6 %). Elles

obtiennent dans l'ensemble des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale (tableau 4). Les régions Île-de-France et Picardie ont des résultats significativement inférieurs à la moyenne pour au moins trois filières et les régions Lorraine et Nord Pas de Calais pour deux filières.

J. Lerbourg, A.-M. Vachier,
DGER-MAP

●●● **TABLEAU 4** NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE RÉUSSITE PAR RÉGION ET FILIÈRE

Région	Ensemble		Bac pro		Bac techno		BEPA		BTA		BTSA		CAPA	
	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite
Alsace	797	83,0	153	83,2	128	94,8	262	82,4	0		93	65,0	161	89,4
Aquitaine	3 321	80,2	728	81,2	358	88,4	1 385	81,6	189	79,4	564	71,3	97	88,2
Auvergne	1 686	78,5	442	84,5	201	83,4	740	79,4	0		229	65,4	74	72,6
Basse-Normandie	2 408	82,8	473	83,3	165	89,2	1 041	82,8	56	91,8	331	74,6	342	87,0
Bourgogne	2 232	80,3	540	80,4	250	87,1	982	79,3	24	85,7	349	75,4	87	94,6
Bretagne	5 554	83,9	1 344	84,6	444	85,9	2 514	86,0	45	77,6	735	72,5	472	90,6
Centre	2 742	80,0	512	74,2	257	82,9	1 182	82,5	86	85,2	370	72,1	335	87,7
Champagne-Ardenne	1 471	79,5	320	82,1	200	89,7	584	77,4	16	76,2	210	70,0	141	87,0
Corse	48	75,0	11	73,3	3	60,0	25	89,3	0		9	56,3	0	
Franche-Comté	1 941	80,3	415	79,5	150	87,2	747	81,4	92	75,4	432	77,0	105	86,8
Haute-Normandie	1 428	81,6	274	79,7	160	90,4	607	83,7	0		202	69,7	185	86,5
Île-de-France	1 447	75,3	275	80,2	218	87,2	521	75,7	0		180	65,2	253	69,3
Languedoc-Roussillon	2 198	78,1	504	83,4	204	81,9	910	77,6	45	83,3	369	68,2	166	85,6
Limousin	1 218	80,7	232	77,1	148	86,6	455	83,6	69	83,1	299	75,7	15	93,8
Lorraine	1 502	77,7	348	77,3	163	85,3	567	74,1	0		251	74,7	173	90,1
Midi-Pyrénées	3 081	82,5	598	82,8	435	88,6	1 197	84,6	133	76,9	578	76,1	140	81,4
Nord-Pas-de-Calais	2 610	78,3	498	77,3	406	84,2	910	76,7	26	83,9	459	73,6	311	84,7
Pays de la Loire	6 031	83,0	1 441	83,7	460	91,1	2 604	83,7	86	91,5	984	75,8	456	85,4
Picardie	1 660	76,3	296	76,7	144	76,6	760	77,8	51	76,1	168	65,1	241	80,1
Poitou-Charentes	2 569	81,6	577	83,0	199	85,8	1 194	82,8	56	72,7	346	73,0	197	85,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 224	80,9	388	80,7	252	82,6	950	83,0	60	90,9	223	64,5	351	86,5
Rhône-Alpes	6 235	83,2	1 306	84,4	648	90,5	2 700	84,8	151	84,8	945	72,9	485	84,5
Total métropole	54 403	81,0	11 675	81,7	5 593	86,9	22 837	82,0	1 185	81,6	8 326	72,5	4 787	85,1
Écart-Type		2,6		3,3		6,9		3,7		6,1		5,2		6,0
Guadeloupe	220	60,8	47	54,0	32	84,2	79	48,8	13	92,9	14	58,3	35	94,6
Guyane	40	57,1	11	61,1	0		25	54,4	0		0		4	66,7
La Réunion	369	76,7	80	75,5	27	77,1	143	74,1	0		17	51,5	102	89,5
Martinique	228	66,9	71	76,3	16	80,0	113	60,1	1	100,0	9	45,0	18	94,7
Mayotte	33	76,7	0		0		12	63,2	0		0		21	87,5
Polynésie Française	12	66,7	0		0		0		0		12	66,7	0	
Total DOM-COM*	902	68,6	209	68,8	75	80,7	372	61,2	14	93,3	52	54,7	180	90,0
Écart-type		8,1		11,0		3,6		9,6		5,0		9,3		11,6
*Hors Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna														
Cand Libr/Ind	1 141	48,9	89	39,9	81	70,4	288	53,1	201	55,1	400	42,8	82	53,6

DGER – BSIDP mars 08

Méthodologie

Source

À partir de la session 2007, il a été constitué une base de données individuelles pour l'ensemble des candidats aux examens mis en oeuvre par le ministère de l'agriculture et de la pêche. Cette base est obtenue à partir de l'application de gestion des examens Indexa 2, et ne prend pas en compte les candidats de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

Les résultats présentés sont les résultats définitifs correspondant à la session de juin et à la session de septembre. La session de septembre est organisée, chaque année et sur l'ensemble des examens, pour les candidats qui ont été empêchés de se présenter en juin. Ces données ne prennent pas en compte la délivrance des diplômes par unités capitalisables. De plus en 2007, il a été offert aux candidats ajournés de la session de juin du bac techno de se présenter à une session supplémentaire pour les spécialités STAE et STPA.

LES PROCHAINS NUMÉROS SUR CHLOROFIL.FR

StatEA n° 08-04

Le devenir professionnel des anciens élèves diplômés du BTA ou des baccalauréats professionnels 2003 (enquêtes ENESAD) - avril 2008

StatEA n° 08-05

Le devenir professionnel des anciens élèves diplômés des baccalauréats technologiques ou scientifiques 2003 (enquêtes ENESAD) - mai 2008

>> Pour en savoir plus...
www.chlorofil.fr